

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00558 Numéro SIREN : 377 983 044 Nom ou dénomination : A.A.A.
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2019 sous le numéro de dépôt 5757

SAS A.A.A.LE WILTON

Billard - Bar - Restauration traditionnelle

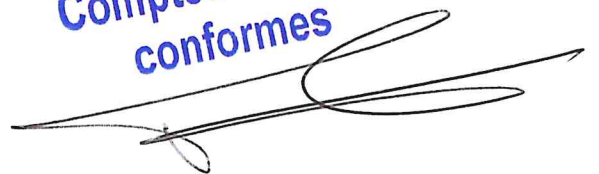
21 Rue de Rieux

44000 NANTES

Etats Financiers

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Comptes certifiés
conformes

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 918	289	23 630	23 630
Fonds commercial (1)	22 867		22 867	22 867
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 256	959	3 297	3 829
Installations techniques, matériel et outillage industriels	213 811	175 918	37 893	2 406
Autres immobilisations corporelles	1 150 070	1 011 601	138 468	54 629
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 943		42 943	42 084
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 457 866	1 188 767	269 099	149 445
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10 869		10 869	7 707
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	95		95	98
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 990		14 990	10 371
Autres créances	288 303		288 303	279 164
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 157		36 157	14 504
Charges constatées d'avance (3)	6 500		6 500	9 500
TOTAL ACTIF CIRCULANT	356 914		356 914	321 344
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 814 779	1 188 767	626 012	470 790
(1) Dont droit au bail			22 867	22 867
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

30/09/2018

30/09/2017

CAPITAUX PROPRES

Capital	91 200	91 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 120	9 120
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	143 543	52 414
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	91 503	91 129
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	335 366	243 863

AUTRES FONDS PROPRES

Produits des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

Total II**PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES**

Provisions pour risques
Provisions pour charges

Total III**DETTES (1)**

Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 423	
Emprunts et dettes diverses (3)	45 714	36 583
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 941	44 183
Dettes fiscales et sociales	45 927	58 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 642	87 461
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	290 647	226 927

Ecart de conversion passif (V)

TOTAL GENERAL (I à V)	626 012	470 790
------------------------------	----------------	----------------

(1) Dont à plus d'un an (a)	86 218	75 641
(1) Dont à moins d'un an (a)	204 429	151 286
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	4 171	2 721
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 111 870	1 001 621
Chiffre d'affaires net	1 116 041	1 004 341
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	33 150	15 796
Autres produits	76	162
Total I	1 149 267	1 020 300
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	2 380	1 959
Variations de stock	3	-49
Achats de matières premières et autres approvisionnements	256 520	224 888
Variations de stock	-3 162	-1 155
Autres achats et charges externes (a)	374 192	341 617
Impôts, taxes et versements assimilés	15 845	13 496
Salaires et traitements	290 791	233 596
Charges sociales	44 977	44 113
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	40 557	32 367
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 339	9 600
Total II	1 032 443	900 432
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	116 823	119 868
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	779	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	779	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-779	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	116 044	119 868

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	90	62
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	90	62
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-90	-62
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	24 451	28 677
Total des produits (I+III+V+VII)	1 149 267	1 020 300
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 057 764	929 171
BENEFICE OU PERTE	91 503	91 129

(a) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier

- Redevances de crédit-bail immobilier

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

Annexe

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société AAA Le Wilton a été placée en redressement judiciaire depuis le 5 janvier 2011.

Un plan d'apurement du passif a été validé par un jugement du tribunal en date du 9 mai 2012. La sixième échéance du plan a donc été réglée sur l'exercice

Des travaux ont été réalisés en novembre et décembre 2017 pour la création d'un nouvel espace commercial appelé "la Cave", il s'agit d'une nouvelle salle bar avec un espace d'accueil pour groupes. L'investissement représente environ 144 000€ financé en partie par un emprunt de 85 000€.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.A.A.LE WILTON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 626 012 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 91 503 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 786			46 786
Immobilisations incorporelles	46 786			46 786
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	4 256			4 256
- Installations techn., matériel et outillage industriels	173 159	40 652		213 811
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	1 016 982	107 112		1 124 093
- Matériel de transport	21 509		21 509	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 388	11 588		25 976
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 230 293	159 352	21 509	1 368 137
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	42 084	859		42 943
Immobilisations financières	42 084	859		42 943
ACTIF IMMOBILISE	1 319 164	160 211	21 509	1 457 866

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		159 352	859	160 211
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		159 352	859	160 211
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		21 509		21 509
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		21 509		21 509

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	289			289
Immobilisations incorporelles	289			289
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	427	532		959
- Installation techn., matériel et outillage industriels	170 753	5 165		175 918
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	964 095	32 643		996 738
- Matériel de transport	21 509		21 509	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 646	2 217		14 863
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 169 429	40 557	21 509	1 188 478
ACTIF IMMOBILISE	1 169 718	40 557	21 509	1 188 767

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 352 737 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	42 943		42 943
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 990	14 990	
Autres	288 303	288 303	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 500	6 500	
Total	352 737	309 793	42 943

Prêts accordés en cours d'exercice
 Prêts récupérés en cours d'exercice
 Prêts et avances consentis aux associés

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 572
Etat - produits à recevoir	13 189
Total	14 761

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 91 200 euros décomposé en 6 000 titres d'une valeur nominale de 15,20 euros.

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 290 647 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	69 423	21 026	48 397	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	53 941	53 941		
Dettes fiscales et sociales	45 927	45 927		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	121 356	83 535	37 821	
Produits constatés d'avance				
Total	290 647	204 429	86 218	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	85 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	15 577			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	21 384
Dettes provis. pr congés à payer	9 996
Charges sociales s/congés à payer	2 382
Etat - autres charges à payer	5 416
Total	39 179

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 500		
Total	6 500		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes**Commissaire aux comptes Titulaire**

Honoraire de certification des comptes : 3 012 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2003, la société SAS A.A.A.LE WILTON est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL HOLDING THAUMOUX.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

MODALITES DE REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES ASSIS SUR LE RESULTAT D'ENSEMBLE

Méthode dite de ""neutralité""

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

INFORMATIONS RELATIVES A L'IMPOT COMPTABILISE

Impôt comptabilisé :	24 451 €
Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire :	24 451 €
Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale :	24 451 €

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

IDENTITE DE LA SOCIETE TETE DE GROUPE

Société : SARL Holding Thaumoux

Siège social : route de Bellevue 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 17 521 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 13 189 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

A.A.A.
Société par actions simplifiée au capital de 91 200 euros
Siège social : 21 rue de Rieux - 44000 NANTES
377 983 044 RCS NANTES

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 MARS 2019
DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2018

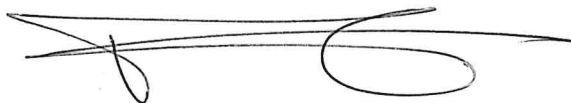
DEUXIEME DECISION

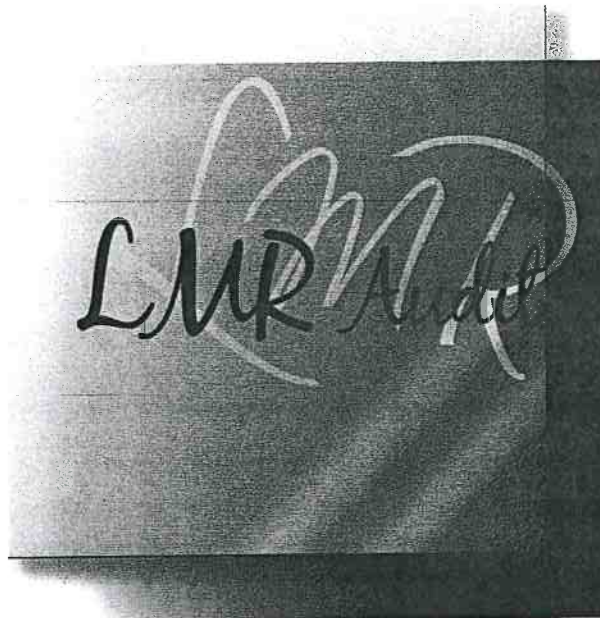
L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide **d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 91 503,03 euros en totalité au crédit du compte « Autres Réserves ».**

Le compte "Autres Réserves" qui s'élève ainsi à 235 045,89 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Hugues THAUMOUX





RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 30 septembre 2018

A.A.A.

Société par Actions Simplifiée au capital de 91 200 €

21 rue de Rieux

44000 NANTES

LMR Audit

Société de Commissariat aux Comptes

Sarl au Capital de 8000 €

Inscrite auprès de la Cour d'Appel de Rennes

RCS Nantes B 481 388 676

Technoparc de l'Aubinière

3 Impasse des Tourmalines

CS 33815 - 44338 NANTES Cedex 3

Tél. 02 40 73 77 71

Fax 02 40 95 79 00

RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE

PRESENTE A L'ASSOCIE UNIQUE

Exercice clos le 30 septembre 2018

. Période du 01/10/2017 au 30/09/2018 (12 mois)

A l'associée unique,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.A.A relatifs à l'exercice clos le 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Faits caractéristiques » de l'annexe apportant des précisions sur la procédure de redressement judiciaire avec plan de continuation en cours depuis le 09/05/2012 et sur les investissements liés à l'aménagement d'un nouvel espace d'accueil.

2 - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/10/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associée unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associée unique sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à NANTES, le 14 mars 2019

Véronique LECOMTE
Pour la SARL L.M.R. AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes
Inscrite auprès de la C.R.C.C. de Rennes
Technoparc de l'Aubinière
3 impasse des Tourmalines
44300 NANTES

Bilan Actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	23 918	289	23 630	23 630
Fonds commercial (1)	22 867		22 867	22 867
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	4 256	959	3 297	3 829
Installations techniques, matériel et outillage industriels	213 811	175 918	37 893	2 406
Autres immobilisations corporelles	1 150 070	1 011 601	138 468	54 629
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	42 943		42 943	42 084
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 457 866	1 188 767	269 099	149 445
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	10 869		10 869	7 707
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	95		95	98
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	14 990		14 990	10 371
Autres créances	288 303		288 303	279 164
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	36 157		36 157	14 504
Charges constatées d'avance (3)	6 500		6 500	9 500
TOTAL ACTIF CIRCULANT	356 914		356 914	321 344
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 814 779	1 188 767	626 012	470 790
(1) Dont droit au bail			22 867	22 867
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	91 200	91 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	9 120	9 120
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	143 543	52 414
Autres réserves		
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	91 503	91 129
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total I	335 366	243 863
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	69 423	
Emprunts et dettes diverses (3)	45 714	36 583
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 941	44 183
Dettes fiscales et sociales	45 927	58 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	75 642	87 461
Produits constatés d'avance (1)		
Total IV	290 647	226 927
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I à V)	626 012	470 790
(1) Dont à plus d'un an (a)	86 218	75 641
(1) Dont à moins d'un an (a)	204 429	151 286
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	4 171	2 721
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 111 870	1 001 621
Chiffre d'affaires net	1 116 041	1 004 341
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	33 150	15 796
Autres produits	76	162
Total I	1 149 267	1 020 300
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	2 380	1 959
Variations de stock	3	-49
Achats de matières premières et autres approvisionnements	256 520	224 888
Variations de stock	-3 162	-1 155
Autres achats et charges externes (a)	374 192	341 617
Impôts, taxes et versements assimilés	15 845	13 496
Salaires et traitements	290 791	233 596
Charges sociales	44 977	44 113
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	40 557	32 367
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	10 339	9 600
Total II	1 032 443	900 432
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	116 823	119 868
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	779	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	779	
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-779	
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	116 044	119 868

Compte de Résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	90	62
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	90	62
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-90	-62
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	24 451	28 677
Total des produits (I+III+V+VII)	1 149 267	1 020 300
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 057 764	929 171
BENEFICE OU PERTE	91 503	91 129
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Annexe

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La société AAA Le Wilton a été placée en redressement judiciaire depuis le 5 janvier 2011.

Un plan d'apurement du passif a été validé par un jugement du tribunal en date du 9 mai 2012. La sixième échéance du plan a donc été réglée sur l'exercice

Des travaux ont été réalisés en novembre et décembre 2017 pour la création d'un nouvel espace commercial appelé "la Cave", il s'agit d'une nouvelle salle bar avec un espace d'accueil pour groupes. L'investissement représente environ 144 000€ financé en partie par un emprunt de 85 000€.

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A.A.A.LE WILTON

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 626 012 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 91 503 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	46 786			46 786
Immobilisations incorporelles	46 786			46 786
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	4 256			4 256
- Installations techn., matériel et outillage industriels	173 159	40 652		213 811
- Installations Gales, agenc. et aménagements divers	1 016 982	107 112		1 124 093
- Matériel de transport	21 509		21 509	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 388	11 588		25 976
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 230 293	159 352	21 509	1 368 137
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	42 084	859		42 943
Immobilisations financières	42 084	859		42 943
ACTIF IMMOBILISE	1 319 164	160 211	21 509	1 457 866

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		159 352	859	160 211
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		159 352	859	160 211
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		21 509		21 509
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		21 509		21 509

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	289			289
Immobilisations incorporelles	289			289
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations Gales, agenc. et aménag. des constructions	427	532		959
- Installation techn., matériel et outillage industriels	170 753	5 165		175 918
- Installations Gales, agenc. et aménag. divers	964 095	32 643		996 738
- Matériel de transport	21 509		21 509	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 646	2 217		14 863
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 169 429	40 557	21 509	1 188 478
ACTIF IMMOBILISE	1 169 718	40 557	21 509	1 188 767

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 352 737 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	42 943		42 943
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	14 990	14 990	
Autres	288 303	288 303	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 500	6 500	
Total	352 737	309 793	42 943
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	1 572
Etat - produits à recevoir	13 189
Total	14 761

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 91 200 euros décomposé en 6 000 titres d'une valeur nominale de 15,20 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 290 647 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	69 423	21 026	48 397	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	53 941	53 941		
Dettes fiscales et sociales	45 927	45 927		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	121 356	83 535	37 821	
Produits constatés d'avance				
Total	290 647	204 429	86 218	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	85 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice	15 577			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	21 384
Dettes provis. pr congés à payer	9 996
Charges sociales s/congés à payer	2 382
Etat - autres charges à payer	5 416
Total	39 179

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	6 500		
Total	6 500		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 3 012 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2003, la société SAS A.A.A.LE WILTON est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL HOLDING THAUMOUX.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

MODALITES DE REPARTITION DE L'IMPOT SUR LES SOCIETES ASSIS SUR LE RESULTAT D'ENSEMBLE

Méthode dite de "neutralité"

La filiale constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, c'est-à-dire en tenant compte des déficits qu'elle a générés.

La société mère enregistre dans ses charges ou ses produits la différence entre la dette d'impôt du groupe et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les filiales.

INFORMATIONS RELATIVES A L'IMPOT COMPTABILISE

Impôt comptabilisé :	24 451 €
Impôt pour lequel l'entreprise est solidaire :	24 451 €
Impôt supporté en l'absence d'intégration fiscale :	24 451 €

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt pour le paiement duquel l'entreprise est solidaire.

Il n'existe aucune différence entre l'impôt comptabilisé et l'impôt qui aurait été supporté en l'absence d'intégration fiscale.

IDENTITE DE LA SOCIETE TETE DE GROUPE

Société : SARL Holding Thaumoux

Siège social : route de Bellevue 44119 GRANDCHAMP DES FONTAINES

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement du fonds de Commerce pour pret de 85 000€	102 000
Autres engagements donnés	102 000
Total	102 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 17 521 euros (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 13 189 euros) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Notre société prévoit d'affecter ce crédit d'impôt à, notamment, des efforts en matière de reconstitution de son fonds de roulement.

Tableau des emprunts

Libellé Organisme Capital Taux d'intérêt	1er verst. Durée Conclu Fin	Solde au 01/10/2017	Mouvements		Solde au 30/09/2018	Capital restant dû		
			Souscrit	Remboursé		- 1 an	1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts d'exploitation								
Emprunt CIC 85 K€	20/01/2018		85 000,00	15 577,25	69 422,75	21 025,58	48 397,17	
-	48 Mois							
85 000,00	01/01/2018							
1,40 %	20/12/2021							
85 000,00	TOTAUX		85 000,00	15 577,25	69 422,75	21 025,58	48 397,17	